

# « Sport demain, enjeu citoyen »

Un événement du SNEP- FSU

30 et 31 mars 2012  
Maison des syndicats  
Créteil (94)

A RETOURNER AU SNEP « Sport demain, enjeu citoyen »  
76 rue des Rondeaux, 75020 Paris  
[www.snepfsu.net/sportdemain](http://www.snepfsu.net/sportdemain)

En joignant votre chèque global  
(à l'ordre du "SNEP" en indiquant au dos « Sport demain, enjeu citoyen »)

**JE M'INSCRIS : 15 euros**

NOM : .....

PRENOM : .....

ACADEMIE ou REGION : .....

DEPARTEMENT : .....

Type d'établissement ou organisme, association ou institution et responsabilité :

.....

ADRESSE PERSONNELLE : .....

.....

CODE POSTAL/VILLE .....

Tél port .....

Mél .....

Je souhaite une autorisation d'absence (envoi par mél)

Je suis syndiqué(e) en  2011-12

Je souhaite un hébergement - réservé aux syndiqué(e)s -

Il se fera en chambre double, si vous désirez être hébergé avec un(e) collègue participant à Sport demain-enjeu citoyen », merci d'indiquer son nom-prénom-académie : \_\_\_\_\_

« Sport demain, enjeu citoyen »

[www.snepfsu.net/sportdemain](http://www.snepfsu.net/sportdemain)

## PRISE EN CHARGE FINANCIERE pour les syndiqués\*

**Transport : prise en charge sur justificatifs (10€ restant à la charge du participant – exemple : si votre voyage vous coûte 100€ le SNEP vous remboursera 90€)**

Train : remboursement sur la base SNCF 2e classe (pensez aux billets de réduction, familles nombreuses, Prem's...!). Une assurance annulation est vivement recommandée.

Pas de remboursement bus, rer, métro.

Voiture : 0,21€/km (à partir de 3 personnes syndiquées transportées).

### Hébergement

Il est souhaitable de privilégier l'hébergement militant/familial.

Néanmoins le SNEP vous donne la possibilité d'être hébergé la nuit du 30 mars 2012 (100 places disponibles) en chambre double.

*\* Le remboursement sera effectif dès la régularisation de la cotisation syndicale 2011-12*